



## Contrat travail non signé depuis 7 mois .

Par **Gegelle89**, le **30/09/2023** à **20:57**

Bonjour sa fait 6 ans que je suis dans la même entreprise remplacement congé maternité puis parentale puis encore congés maternité et encore congé parentale bref mon contrat a été reconduit en fevier hors ma patronne ne m'a jamais donner mon nouveau contrat ni même signé. A l'heure actuelle ambiance n'est plus bonne ma collègue ce met en arrêt sur arrêt j'en peut plus qu'elle sont mais droit ? En févier je souhaite arrêter car la date devrait être la même que année passer doit-je informer avant que je renouvellerai pas cette fois ci car pour elle je reste mais la clairement s'en est trop pour moi. Merci de m'aider.

Par **P.M.**, le **30/09/2023** à **22:28**

Bonjour,

Six ans cela paraît bbraucoup mais si à l'origine, il s'agit d'un CDD à terme imprécis avec une durée minimale et qu'il mentionne qu'il se poursuivra jusu'qu retour de la personne absente nommément désigner, plusiurs absence peuvent s'enchaîner sans qu'il soit obligatoire d'en conclure un nouveau...

La solution pour le rompre ce serait d'obtenir un accord amiable avec l'employeur et un avenant lui fixant un terme précis...